



Pour qu'il ait envie d'entreprendre ce voyage, votre enfant doit y prendre plaisir dès le début. Comme parent, vous avez un rôle essentiel à jouer, soit celui de l'encourager dans ses premiers pas à l'école et de l'accompagner à toutes les étapes de son cheminement. Faites-vous complice de sa réussite en devenant le partenaire privilégié des acteurs du milieu scolaire.

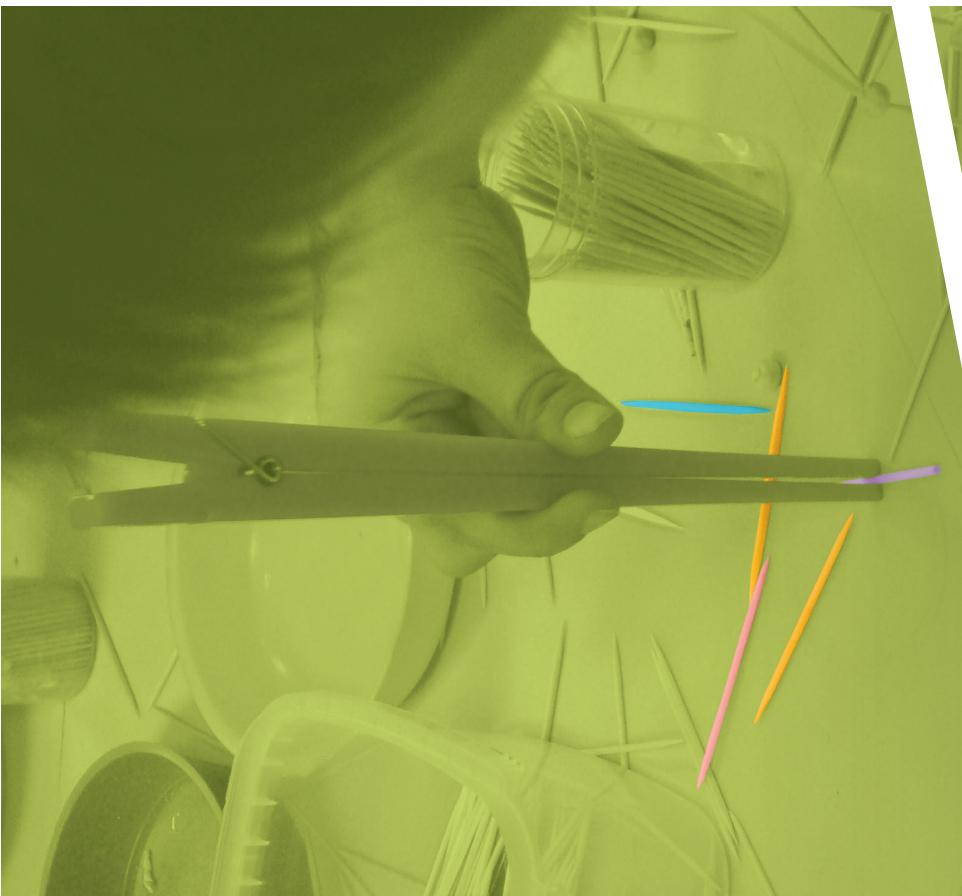
Quel est le mandat de la maternelle? Qu'est-ce que votre enfant y apprend? Quelles sont les approches privilégiées par le programme de l'éducation préscolaire? Vous trouverez, à la lecture de ce document, des repères qui vous seront utiles afin d'apporter à votre enfant le soutien dont il a besoin pour faire face à de nouveaux défis.

La maternelle adaptée à la réalité d'aujourd'hui

À la maternelle, l'enfant découvre des univers fascinants qu'il fréquentera tout au long de son primaire. Il aura la chance de **consolider les bases sur lesquelles s'appuieront ses futurs apprentissages**. Cette étape est très importante, puisque elle vise à lui permettre :

- > d'explorer ses sens et ses habiletés motrices;
- > de se connaître et de poursuivre le développement de sa personnalité et de son autonomie;
- > d'entrer en relation avec les autres;
- > d'enrichir ses différentes façons de communiquer;
- > de nourrir son goût d'apprendre;
- > d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail.

Votre enfant entre à la maternelle cette année.
C'est une étape cruciale pour la suite de son éducation, puisqu'il accède maintenant à un nouvel univers de découvertes et, bien sûr, avec l'aide du personnel enseignant et, de la votre, il amorce un beau voyage.



Aimer l'école, c'est avoir le goût d'apprendre

La maternelle est la porte d'entrée du système scolaire. Votre enfant y est accueilli avec son bagage et sa jeune expérience de vie. En effet, on tient compte de son vécu à la maison et, s'il y a lieu, de celui dans un centre de la petite enfance ou à la garderie.

Votre enfant développera des **attitudes positives à l'égard de l'école et de l'apprentissage**. De telles attitudes se traduiront par des comportements qui favoriseront sa réussite scolaire.

Apprendre en s'amusant

À la maternelle, le jeu est le moyen privilégié d'apprentissage.

Inventer une histoire, manipuler une marionnette, sauter à la corde ou encore jouer à l'épicier sont autant d'occasions pour l'enfant de découvrir de nouvelles réalisés, d'expérimenter des stratégies et d'appliquer des règles. Cela lui paraît d'autant plus agréable qu'il **apprend tout en s'amusant**. À titre d'exemple, lorsqu'il empile des blocs de bois pour construire une maison, votre enfant est encouragé à expliquer sa démarche et les stratégies utilisées, ainsi qu'à reconnaître et à nommer ses apprentissages réalisés.

De la même manière, à travers d'autres situations stimulantes, il développe les attitudes requises pour collaborer, prendre ses responsabilités et accroître sa créativité.

Cette approche permet à votre enfant d'**élargir ses expériences et de préparer progressivement son entrée au premier cycle du primaire**.

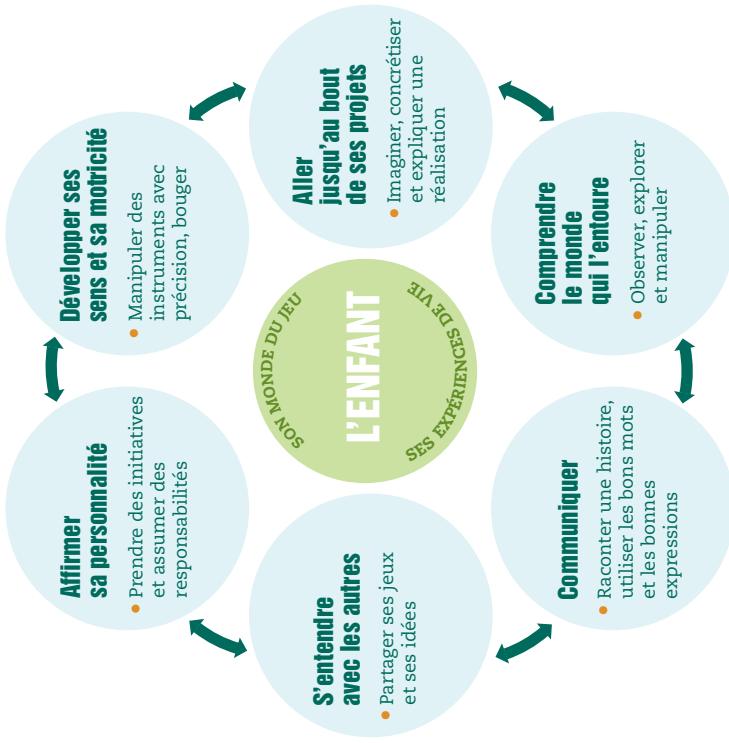


La classe maternelle, un lieu privilégié pour développer de nouvelles habiletés

La maternelle contribue au développement global de votre enfant. Grâce aux différentes situations d'apprentissage qui lui sont proposées, il évolue aussi bien sur le plan physique, affectif et social que sur le plan du langage et de la connaissance.

Votre enfant développe des habiletés qui l'aideront à vivre en groupe tout en stimulant sa curiosité intellectuelle. En plus d'acquérir des connaissances, il sera invité à **vivre de nouvelles expériences dans un environnement et un contexte stimulant**.

En progressant dans ses apprentissages, votre enfant devient davantage capable d'**utiliser son jugement et de faire les bons choix** pour avancer dans la vie. La maternelle permettra à votre enfant de développer les compétences suivantes :



Au terme de son expérience à la maternelle, il aura les outils nécessaires pour poursuivre ses apprentissages au premier cycle du primaire.

Toute une équipe pour aider votre enfant à réussir

Comme parent, vous allez, au cours des prochains mois, prendre contact avec la direction de l'école et l'équipe de professionnels chargés d'accompagner votre enfant dans ses apprentissages. Au cœur de cette équipe se trouve l'enseignante ou l'enseignant que votre enfant côtoie chaque jour. C'est cette personne qui, en premier lieu, doit assurer le triple mandat de l'éducation préscolaire :

- 1 Donner à l'élève le goût de l'école.
- 2 Favoriser son développement global.
- 3 Jeter les bases de ses futurs apprentissages sur le plan social et cognitif.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. C'est pourquoi vous êtes invités à vous engager activement dans l'action éducative à la maternelle. Votre enthousiasme et votre curiosité par rapport à ce que votre enfant vit en classe quotidièrement l'incitent à échanger avec vous. En partageant ses chansons favorites, ses jeux préférés et ses livres « coup de cœur », en prenant connaissance de ses projets et de ses relations avec ses nouveaux amis, vous **dévenez complice de ses découvertes**. Sentir que vous vous intéressez à ce qu'il fait à l'école motive à persévérer et à réussir.

Des outils de communication : Bulletins et bilans des apprentissages

Conscient des forces et des faiblesses de votre enfant, vous êtes un allié indispensable à son cheminement scolaire. À cet égard, l'école utilise différents moyens pour évaluer les apprentissages des élèves et informer les parents de leur évolution. Ainsi, **deux fois par année**, vous recevez **un bulletin** faisant état de la progression des apprentissages de votre enfant.

À la maternelle, l'évaluation se fait habituellement lors des activités courantes de la classe. Elle repose principalement sur l'observation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. De plus, votre enfant apprendra à participer à sa propre évaluation, pour en arriver à identifier ses apprentissages, et à reconnaître ses forces et les points qu'il doit améliorer. De plus, **à la fin de l'année scolaire**, vous recevrez **un bilan des apprentissages** qui vous indiquera le niveau de développement atteint pour chacune des compétences du programme préscolaire.

Il est important de bien comprendre les bulletins et le bilan des apprentissages. **Si vous avez des doutes, l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant pourra répondre à vos questions.**



Être complice du cheminement de votre enfant

Dans son nouveau milieu, votre enfant aura aussi affaire au personnel de la bibliothèque, du secrétariat et du service de garde de son école. Par ailleurs, l'école peut compter sur la contribution de différents partenaires externes, tels que les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux, pour remplir sa mission et favoriser la réussite de votre enfant. Toutes ces personnes travaillent en équipe afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de son développement.

Accompagner votre enfant

Vous êtes invité à jouer un rôle actif en participant aux activités de l'école et à celles du conseil d'établissement. À cet égard, **le projet éducatif et le plan de réussite peuvent vous renseigner sur les objectifs et les moyens que l'école se donne pour faciliter la réussite de tous les élèves.**

En faisant son entrée à la maternelle, votre enfant franchit une étape importante. Il fait **d'établir avec son enseignant ou son enseignante une relation qui repose sur le respect, la confiance et l'ouverture d'esprit** constitue un atout. Vous pouvez compter sur l'école, comme l'école compte sur vous, pour relever ce défi à la fois exigeant et exaltant.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009 - 08-00317
ISBN 978-2-550-56362-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-56363-1 (pdf)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en apprendre davantage sur le Programme de formation de l'école québécoise, consultez le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au www.mels.gouv.qc.ca.